

CIFE : Assemblée Générale du 23 juin 2020.

Questions écrites reçues avant l'Assemblée et réponses apportées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale CIFE du 23 juin 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.225-108 du code de commerce, le Conseil d'Administration du 23 juin 2020, a arrêté ainsi qu'il suit, les réponses aux questions écrites posées par un actionnaire le Fonds FCP HMG DECOUVERTES détenant 1 000 actions CIFE. Ces questions ont été adressées à la société le 17 juin 2020.

- 1) Activité : compte-tenu du besoin des investisseurs de bien appréhender une situation sanitaire et économique rapidement évolutive, pouvez-vous faire un nouveau point d'étape, à date de l'AG, sur l'activité de notre groupe ? Dans quelle mesure nos chantiers ont-ils pu reprendre, et avec quelle productivité ?**

Dans le cadre de la publication de notre rapport financier annuel 2019, nous avons indiqué que notre carnet de commandes travaux au 1^{er} janvier 2020 s'élevait à 160 M€ et que nous nous attendions à une baisse d'activité de 20% par rapport à 2019. Notre carnet de commandes au 1^{er} juin 2020 s'élève à 151 M€ et notre prévision actualisée d'activité 2020 est attendue en baisse d'un peu moins de 15% à date par rapport à 2019. Tous nos chantiers ont repris avec un niveau de productivité proche de nos niveaux d'avant crise. Le contexte économique général se dégradant, nous avons des incertitudes sur notre capacité à prendre de nouvelles commandes significatives d'ici la fin d'année. Notre dernière prévision de résultat opérationnel est une perte de l'ordre de -1,5% de notre chiffre d'affaires. Cette prévision reste fragile compte tenu du contexte économique et nous sommes attentifs à notre structure de coûts. Dans cette période difficile, nous avons sollicité nos partenaires bancaires pour monter des dossiers de prêts PGE d'un montant global de 12,6 M€ (0,6 M€ de versés à ce jour) afin de conforter notre position bancaire cash qui s'élève à 58,2 M€ au 31 mai 2020 contre 67,1 M€ au 1^{er} janvier 2020.

- 2) Gestion des risques : comme tous nos confrères, notre société a enregistré par le passé des déconvenues sur un certain nombre de chantiers difficiles. Pouvez-vous revenir sur les mesures qui ont été prises pour mieux maîtriser cet aléa (nouveaux organigrammes, contrôle des devis et des prix, typologie des chantiers, sélectivité des clients ?) ?**

Afin de limiter nos risques opérationnels, nous travaillons sur plusieurs axes. Nous améliorons notre ciblage commercial et échangeons sur chaque affaire significative dans le cadre de Comités des risques spécifiques à chaque métier. Nous développons nos efforts de formation avec le lancement cette année d'une académie de formation pour nos conducteurs de travaux. Nous poursuivons également l'amélioration de nos processus de gestion et avons déployé des contrôleurs de gestion en appui des responsables de centres de profit. Nous sommes enfin en train de travailler sur le déploiement d'un nouveau système de gestion / comptabilité et des outils de dématérialisation pour fin 2020 et début 2021.

- 3) Investissements / cessions : pouvez-vous nous dire un mot sur la trajectoire de dépenses d'investissements après un exercice 2019 soutenu (11,4 M€) ? et aussi un mot sur les cessions d'actifs susceptibles d'être réalisées en 2020-2021 ?**

Même dans les précédentes années difficiles, le Groupe a maintenu un niveau élevé d'investissements de renouvellement et de croissance. Nous poursuivrons cet effort. Nous avons fait 2 petites acquisitions sur ce début d'année et étudions au cas par cas des projets de croissance

externe. Nous prévoyons de développer nos activités au Canada. Comme indiqué dans notre rapport annuel 2019, nous allons procéder sur 2020 à des cessions de biens immobiliers non stratégiques qui devraient apporter 1,9 M€ de cash et générer autour de 1,3 M€ de plus-value.

Enfin, nous prévoyons en date du 30 juin 2020 de céder notre filiale SOMARE à son dirigeant. Le positionnement, le volume d'activité et la zone géographique n'étant pas dans nos axes stratégiques de développement.

4) La concession de Vinci chez A.G.O. se termine je crois en 2021. Que pouvez-vous nous dire sur l'avenir de cette concession pour notre groupe ?

Le contrat pour la concession des aéroports de Notre-Dame -des-Landes, de Nantes-Atlantique et de Saint-Nazaire-Montoir a effectivement été résilié par l'Etat, par arrêté du 24 octobre 2019, pour motif d'intérêt général, avec effet différé à la date du choix d'un nouveau concessionnaire, estimée par l'Etat au 15 décembre 2021. Les discussions avec l'Etat au sujet de l'indemnisation suite à cette résiliation sont prévues pour être particulièrement longues et laborieuses. Par ailleurs, le Groupe est candidat à la nouvelle concession de Nantes Atlantique.

5) La presse fait état de nombreux plans de relance envisagés, notamment par exemple dans le domaine des infrastructures, ou de la rénovation. D'après ce que vous comprenez, quel serait la teneur de ces plans et leur horizon en terme de conséquences éventuelles pour notre activité ? Dans quelle mesure l'année électorale 2020 a-t-elle pénalisé notre prise de commandes, et peut-on alors espérer une activité commerciale plus dynamique en 2021 ?

Les élections municipales ont eu un impact sur le timing des projets immobiliers, mais le Groupe est surtout préoccupé par l'année 2021. Les maîtres d'ouvrage publics ont du mal à reprendre leur activité, et de nombreux appels d'offre traînent en longueur ou sont remis en cause. Certains grands concurrents baissent les prix de manière significative, anticipant une année 2021 avec une prise de commande réduite. Nous prévoyons donc d'adapter notre structure à ce nouvel environnement.

Le Conseil d'Administration, le 23 juin 2020